



PRIME EXCEPTIONNELLE

**La balle est dans le camp
de la direction !**

Suite aux annonces du Président de la République, nous avons pris contact avec la direction au sujet de la prime exceptionnelle.

Nous souhaitons qu'une prime de **1200 €** soit accordée à l'ensemble des salariés, sachant que notre employeur bénéficiera d'une exonération jusqu'à 1000€.

De nombreuses entreprises ont déjà répondu favorablement à l'appel. Pourquoi pas la nôtre ?

Notre entreprise est en bonne santé, notre pouvoir d'achat devrait l'être aussi 😊

Pour nous contacter : cfdt.synergie@gmail.com

Séverine RITA, DSC CFDT SYNERGIE, 06 19 66 11 43

Cfdt: 1^{er} SYNDICAT EN FRANCE



Cfdt:

SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS